CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE DES LANDES

CATALOGUE 2026

CESU 40
Centre Hospitalier Intercommunal
Mont de Marsan - Pays des Sources
avenue Pierre de Coubertin 40 024 Mont de Marsan CEDEX
05 58 05 18 33 - cesu40@ch-mdm.fr

LE CESU 40, C'EST QUOI ?

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Landes est une unité fonctionnelle rattachée au SAMU 40, habilitée en qualité de Centre de Formation par l'Agence Régionale de la Santé.

Il est situé au sein du Centre Hospitalier Intercommunal Mont de Marsan – Pays des Sources et dépend du Pôle Urgences, Réanimation.

N° 4731
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Depuis 2014, le CHI Mont de Marsan, et donc le CESU 40 est agrée en tant qu'Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC).

CESU 40 SAMU 40 CHI MONT-DE-MARSAN CT DU PAYS DES SOURCES

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Action de formation
Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience

Le CESU 40 est certifié Qualiopi pour les actions de formation.

2128
PERSONNES FORMÉES EN 2024

Le CESU 40 participe également au Réseau d'Enseignement des Soins d'Urgence de Nouvelle-Aquitaine (RESU Nouvelle Aquitaine)

Ses missions

Contribuer à la formation initiale et continue relative à la prise en charge de l'urgence médicale, en situation quotidienne et d'exception, ainsi qu'à la formation relative à la gestion des crises sanitaires, pour les professionnels de santé.

Participer à la recherche en pédagogie appliquée, à la promotion de l'éducation à la santé et à la prévention des risques sanitaires *(Décret 25 mars 2007)*.

LE CESU 40, C'EST QUI ?

Un responsable médical :

Dr Elise CARRIE – Praticien Hospitalier Urgentiste

Un cadre de santé IADE :

M. Sébastien SEIGNER

Un responsable Pédagogique :

M. Philippe CHAGNEAU : Ingénieur Pédagogique

Des enseignants et des formateurs, tous professionnels de santé de l'urgence en exercice :

Mme Patricia CLOS VERSAILLE : IDE SAU SMUR
Mme Julie CARRINCAZEAUX-PERNET : IADE
Mme Murielle DUPIN : IADE
Mme Elodie ESPAÑOL : IDE SAU
Mme Sylvie MENDES : IDE REANIMATION
M. Philippe BENTEJAC : IDE
M. Mathieu BRUSTIS : ADE-SMUR
M. Paul BORDENAVE BELLOCQ: IDE SAU
M. Thomas DARGELA : IADE
M. Florian FAURE : IDE SAU
M. Lionel PEYRET : ADE SMUR

Une secrétaire médicale :

Mme Aurélie PEBAYLE

LE CESU 40, POUR QUI ?

Tout personnel soignant,

Tout personnel non soignant travaillant dans un établissement de soins ou structure médico-sociale,

Toute personne susceptible d'être confrontée à une situation d'urgence par son métier ou ses activités de loisirs,

Tout citoyen désireux d'apprendre à porter secours.

LE CESU 40 ...
... À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

ACCESSIBILITÉ : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription

TABLE DES MATIERES

ATTESTATIONS DE FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU)

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Niveau 1 (AFGSU 1)	7
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Niveau 2 (AFGSU 2)	8
AFGSU – Situations Sanitaires Exceptionnelles	9
Réactualisation de l'AFGSU 1 et 2	10

FORMATIONS POUR ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

Formation « Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA) »	11
Prise en charge d'un accouchement pré-hospitalier	12
Formation Continue du Personnel Paramédical SMUR	13
Formation Accueil du patient en Salle d'Accueil des Urgences Vitales - SAUV	14
Formation Professionnelle Continue – Transport Infirmier Inter Hospitalier – T2IH	15
Formation de Formateurs GSU	16
Journée de Formation Continue pour les Formateurs GSU	17

FORMATION A L'USAGE ADAPTÉ AU MILIEU PROFESSIONNEL

Prise en charge d'une Urgence chez l'Enfant de 3 mois à 3 ans	18
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en EHPAD	19
Formation continue pour ambulancier et auxiliaire ambulancier	20

TABLE DES MATIERES

FORMATION POUR TOUT PUBLIC

L'Arrêt Cardiaque : Sensibilisation du Grand Public	21
Animation d'ateliers pour les enfants dans le cadre du programme Apprendre à Porter Secours (APS)	22
Initiation aux Premiers Secours	23
Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)	24

AUTRES FORMATIONS

Formation à la demande selon des besoins spécifiques	25

INFORMATIONS PRATIQUES

Informations pratiques	26
Tarifs 2026	27
Plan d'Accès	28 - 29
Bulletin d'inscription pour les formations proposées par le CESU 40	30

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1 (AFGSU 1)

PUBLIC

Personnels non soignants exerçant dans les établissements de santé ou structures médico-sociales, publics ou privés.

CONTENU DE FORMATION

(Conforme à la réglementation Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Annexe 1)

- Identification, protection face à un danger et alerte.
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie.
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme.
- Sensibilisation aux risques collectifs NRBCE.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Cas concrets contextualisés.
- Méthode de simulation dans l'acquisition des techniques procédurales.
- Exposés, discussions.

INTERVENANTS

- Formateurs GSU ou Enseignants CESU :
  - 1 formateur / groupe de 7 à 12 personnes
  - 2 formateurs / groupe de 12 à 16 personnes

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- La délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 1 (AFGSU 1) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 26 et 27 janvier
S2 : 23 et 24 février
S3 : 12 et 13 mars
S4 : 20 et 21 avril
S5 : 26 et 27 mai
S6 : 15 et 16 juin
S7 : 14 et 15 septembre
S8 : 5 et 6 octobre
S9 : 23 et 24 novembre
S10 : 30 novembre et 1er décembre

Objectifs de la formation

- **Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical.**
- **Acquérir la pratique des gestes adaptés dans la prise en charge d'une urgence à caractère médical en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.**
- **Être capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 16/groupe
Durée : 14h (2 jours consécutifs)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 320 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 4 ANS

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0,3%	4%	95,7%

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

PUBLIC

Professionnels de Santé inscrits dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Annexe 2

- Identification, protection face à un danger et alerte.
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie.
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme.
- Sensibilisation aux risques collectifs NRBCE.
  L'accouchement inopiné.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Cas concrets contextualisés.
- Méthode de simulation dans l'acquisition des techniques procédurales.
- Exposés, discussions.

INTERVENANTS

- Formateurs GSU ou Enseignants CESU :
  1 formateur / groupe de 7 à 12 personnes
  2 formateurs / groupe de 12 à 16 personnes

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- La délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 2 (AFGSU 2) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 19/20/21 janvier	S13 : 11/12/13 mai
S2 : 28/29/30 janvier	S14 : 1er/2/3 juin
S3 : 2/3/4 février	S15 : 9/10/11 juin
S4 : 23/24/25 février	S16 : 7/8/9 septembre
S5 : 25/26/27 février	S17 : 16/17/18 septembre
S6 : 3/4/5 mars	S18 : 28/29/30 septembre
S7 : 9/10/11 mars	S19 : 5/6/7 octobre
S8 : 24/25/26 mars	S20 : 12/13/14 octobre
S9 : 1er/2/3 avril	S21 : 3/4/5 novembre
S10 : 22/23/24 avril	S22 : 17/18/19 novembre
S11 : 28/29/30 avril	S23 : 25/26/27 novembre
S12 : 5/6/7 mai	S24 : 9/10/11 décembre
	S25 : 15/16/17 décembre

Objectifs de la formation

- **Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical.**
- **Acquérir la pratique des gestes adaptés dans la prise en charge d'une urgence à caractère médical en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.**
- **Être capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**
- **Être capable de s'intégrer dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 16/groupe
Durée : 21h (3 jours consécutifs)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte Anne, Mont de Marsan
Tarif : 480 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 4 ANS

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0,2%	5,7%	94,1%

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (SSE)

PUBLIC

Professionnels de Santé et personnels des établissements de santé, Personnels de Santé concernés par la mise en place des plans sanitaires.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'AFGSU 1 ou l'AFGSU 2.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Annexe 7, Annexe 8, Annexe 9

- **Module Annexe 7** : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC.
- **Module Annexe 8** : Décontamination hospitalière approfondie.
- **Module Annexe 9** : Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Exposés, discussions.
- Travaux de groupe.
- Cas contextualisés avec acquisition des techniques procédurales d'habillage et déshabillage et de décontamination.

INTERVENANTS

- Formateurs zonaux NRBCE :
  2 formateurs / groupe.

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Attestation DPC pour le corps médical.
- La délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Spécialisée (AFGSU Spécialisée) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

CALENDRIER 2026

S1 : 4/5/6 février
S2 : 27/28/29 avril
S3 : 20/21/22 mai
S4 : 22/23/24 septembre
S5 : 7/8/9 octobre
S6 : 14/15/16 décembre

Objectifs de la formation

- **Etre capable d'agir de façon adaptée en tant que professionnel de Santé dans un établissement de soins face à un risque NRBCE.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 10 pers.
Durée : 21h (3 jours consécutifs)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 600 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 4 ANS

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0,6%	10,9%	88,5%

REACTUALISATION DE L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

PUBLIC

Toute personne diplômée de l'AFGSU Niveau 1 ou Niveau 2.

PRÉREQUIS

Respect du délai de 4ans à partir de la date d'obtention du diplôme initial.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

- L'alerte.
- Prise en charge des urgences vitales : Agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction brutale et totale des voies aériennes, une hémorragie.
- Prise en charge des urgences potentielles : Agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Cas concrets contextualisés.
- Méthode de simulation dans l'acquisition des techniques procédurales.
- Exposés, discussions.

INTERVENANTS

- Formateurs GSU ou Enseignants CESU :
  1 formateur / groupe de 7 à 12 personnes
  2 formateurs / groupe de 12 à 16 personnes

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- La validation de la Réactualisation de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 8 janvier	S19 : 28 mai
S2 : 22 janvier	S20 : 29 mai
S3 : 23 janvier	S21 : 4 juin
S4 : 26 janvier	S22 : 8 juin
S5 : 2 février	S23 : 12 juin
S6 : 5 février	S24 : 10 septembre
S7 : 2 mars	S25 : 21 septembre
S8 : 6 mars	S26 : 25 septembre
S9 : 16 mars	S27 : 29 septembre
S10 : 19 mars	S28 : 8 octobre
S11 : 23 mars	S29 : 9 octobre
S12 : 27 mars	S30 : 2 novembre
S13 : 30 mars	S31 : 6 novembre
S14 : 1er avril	S32 : 16 novembre
S15 : 23 avril	S33 : 20 novembre
S16 : 27 avril	S34 : 2 décembre
S17 : 30 avril	S35 : 11 décembre
S18 : 21 mai	S36 : 18 décembre

Objectifs de la formation

- **Revalidation du programme de l'AFGSU selon les dernières recommandations scientifiques en vigueur.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : de 7 à 16 pers.
Durée : 7h (1 jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 160 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 4 ANS

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0,7%	8,5%	90,8%

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

FORMATION « INFIRMIERE ORGANISATRICE DE L'ACCUEIL » (I.O.A)

PUBLIC

IDE travaillant dans une structure d'urgence.

PRÉREQUIS

Expérience d'au moins 2 ans dans une structure d'urgence

CONTENU DE FORMATION

- Sciences humaines.
- Cadres législatifs, administratifs et les aspects médicosociaux. Les soins infirmiers en situation d'urgence individuelle et
- collective, ciblés sur l'exercice de la fonction IOA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe.
- Méthodes pédagogiques de découverte et de résolution de problèmes.
- Exposés, discussions.
- Retour d'expérience.
- Jeux de rôle.

INTERVENANTS

- Juriste, Directeur Hospitalier.
- Médecins urgentistes.
- Médecins spécialistes en pédiatrie.
- Psychologue.
- IDE urgentistes IOA enseignants CESU.
- Formateur en communication et management.
- Assistante sociale.

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Evaluation continue individuelle.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 12, 13, 14 et 15 octobre

Objectifs de la formation

- **Optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge rapide et personnalisée par une évaluation du degré de l'urgence et des besoins de communication et de soins des patients (SFMU, 2004).**

Objectifs ciblés

- **Connaitre le cadre législatif relatif à la structure des urgences,**
- **Connaitre les missions de l'Infirmière Organisatrice de l'Accueil (IOA),**
- **Acquérir une démarche clinique d'évaluation rapide,**
- **Utiliser une communication adaptée en situation de conflits et le stress,**
- **Etre capable de gérer des flux en situation normale et d'exception,**
- **Connaitre les protocoles et des arbres décisionnels**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : de 5 à 12/ groupe
Durée : 28h (4 jours)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte Anne, Mont de Marsan
Tarif : 650 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
1,5%	0%	5,6%	9,1%	29,1%	63,8%

FORMATION PRISE EN CHARGE D'UN ACCOUCHEMENT PRE-HOSPITALIER

PUBLIC

Médecin intervenant en milieu pré-hospitalier,
IDE et ADE travaillant dans un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

PRÉREQUIS

Travaillant dans un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

CONTENU DE FORMATION

- Evaluation et prise en charge de la parturiente lors de la
- phase de travail.
- Prise en charge de la parturiente lors de la phase d'expulsion,
- Prise en charge du nouveau-né.
- Prise en charge de la parturiente lors de la phase de délivrance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire d'évaluation initiale.
- Apport théorique.
- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Ateliers pédagogiques avec simulation sur mannequin.
- Exposés, débriefing, discussions.

INTERVENANTS

- Sage-femme formatrice CESU.
- 1 formateur / groupe 7 à 10 apprenants.

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Attestation DPC pour le corps médical.
- Questionnaire d'évaluation pré et post formation.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 16 novembre

Objectifs de la formation

- **Etre capable de prendre en charge une parturiente lors d'un accouchement inopiné pré-hospitalier.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 5 à 10/groupe
Durée : 7h (1 jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 200 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	3%	9,7%	87,3%

FORMATION CONTINUE
DU PERSONNEL PARAMEDICAL SMUR

PUBLIC

IDE et ADE.

PRÉREQUIS

Travaillant dans un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

CONTENU DE FORMATION

- **1er sujet** : Reste à définir.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problème.
- Cas cliniques contextualisés sur simulateur.
- Exposés, discussions.

INTERVENANTS

- Enseignants CESU.
- Médecins de différentes spécialités.
- 1 formateur / groupe de 7 à 12 apprenants.

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Prise en charge adaptée en équipe d'un patient en SMUR selon son niveau de compétence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

Dates à définir

Objectifs de la formation

- **Optimiser les stratégies de prise en charge du patient en pré hospitalier sur les plans médical, comportemental et organisationnel.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 12/groupe
Durée : 7h (1 jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 160 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	1,9%	21,5%	76,7%

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE - ACCUEIL DU PATIENT SALLE D'ACCUEIL DES URGENCES VITALES - SAUV

PUBLIC

Médecin, IDE, AS et Brancardier

PRÉREQUIS

- Médecin urgentiste.
- IDE dans un service d'urgence ou de réanimation avec un exercice en SAUV.
- Être Aide-Soignant ou brancardier travaillant dans un service d'urgence.

CONTENU DE FORMATION

- Approfondissement de la méthode ABCDE.
- Approfondissement des états de choc.
- Approfondissement de l'ACR.
- Ateliers voies d'abords : IO, VVC, KTA.
- Ateliers IOT, VNI et drain thoracique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problème.
- Ateliers de simulation procédurale.
- Simulation pluridisciplinaire.

INTERVENANTS

- Médecins urgentistes.
- Enseignant CESU / formateur en simulation.
- 1 formateur le premier jour.
- 2 formateurs le second jour.

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence,
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en séquences de simulation
- Débriefing de chaque séquence de simulation
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 18 et 19 mai
S2 : 12 et 13 novembre

Objectifs de la formation

- **Optimiser la prise en charge pluridisciplinaire d'un patient en Salle d'Accueil des Urgences Vitales (SAUV) sur le plan médical, comportemental et organisationnel.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : de 6 à 16 personnes
Durée :
- **Pour les IDE** : 14h (2 jours)
- **Pour les Médecins, AS et brancardiers** : 7h (seulement le second jour)

Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : J1 :160€/ personne
J2 : 250€/ personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100% UE/1.3

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0%	0%	0%

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
TRANSPORT INFIRMIER INTER-HOSPITALIER – T2IH

PUBLIC

IDE et ADE

PRÉREQUIS

Etre en activité depuis plus de 2 ans dans une SMUR

CONTENU DE FORMATION

- Présentation du Transport Infirmier Inter-Hospitalier (T2IH)
- Présentation de la feuille de bilan T2IH
- Présentation des protocoles : ACR, douleur thoracique, dyspnée, allergie grave, antalgie, hypoglycémie, convulsions, coma
- Approfondissement à l'utilisation des matériels biomédicaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problème,
- Ateliers de simulation procédurale
- Simulation pluridisciplinaire

INTERVENANTS

- Enseignants CESU / formateur en simulation

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence,
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et
- gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation,
  Débriefing de chaque séquence de simulation
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 1er et 2 octobre

Objectifs de la formation

- **Connaitre le cadre légal réglementaire et les critères d'éligibilité d'un T2IH.**
- **Contrôler, apprécier et surveiller les données cliniques en amont et pendant le transport.**
- **Mettre en place une surveillance adaptée au besoin du patient.**
- **Adapter la prise en charge en relation avec le médecin régulateur.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : de 6 à 12 personnes
Durée : 14h (2 jours)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 600 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0%	0%	100%

FORMATION DE FORMATEURS GSU

PUBLIC

- Personnel inscrit dans la 4ème Partie du Code de la Santé Publique.
- Personnel de Santé en exercice dans une structure d'urgence, un service de réanimation ou d'anesthésie réanimation, souhaitant devenir formateur dans un CESU ou enseigner l'AFGSU dans sa structure de soins en lien avec le CESU départemental.
- Enseignant en exercice dans un institut de formation réalisant des GSU sous le couvert du CESU, ayant eu une expérience professionnelle dans une structure d'urgence ou de réanimation d'au moins 1 an depuis moins de 10 ans (si >10 ans, possibilité d'effectuer un stage de 15 jours dans un service d'urgence pour remise à niveau).

PRÉREQUIS

- Être titulaire de l'AFGSU de niveau 2.
- Avoir participé à 2 sessions d'AFGSU de niveau 2 en tant qu'observateur.

CONTENU DE FORMATION

- Cadre réglementaire et textes législatifs.
- Quelques principes de pédagogie médicale : outils et méthodes pédagogiques.
- Principes de communication et relations inter-humaines.
- Dynamique de groupe.
- Construire une formation de courte durée.
- Mise en œuvre d'une formation.
- Evaluation.
- Enseignement des risques collectifs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Mise en situation face à un groupe d'apprenants.
- Jeux de rôle avec débriefing.
- Exposés, discussions.
- Retour d'expérience.

INTERVENANTS

- Responsable pédagogique du CESU 40.
- Enseignants CESU.
  2 formateurs / groupe de 5 à 12 d'apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Validation des techniques procédurales d'urgence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

CALENDRIER 2026

UE 1.1 : 12, 13, 14, 15 et 16 janvier
UE 1.2 : 23, 24 et 25 mars
UE 1.3 : 26 et 27 mars

Objectifs de la formation

- **Maîtriser les techniques de pédagogie active,**
- **Être capable d'animer des sessions de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 et 2.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 5 à 12/groupe
Durée :

- **UE 1.1 / 5 JOURS** : Pédagogique appliquée aux gestes et soins d'urgence
- **UE 1.2 / 3 JOURS** : Évaluation appliquée aux gestes et soins d'urgence :
- **UE 1.3 / 2 JOURS** : Pédagogique appliquée à l'enseignement du module risques collectifs

Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 1 600 € soit 70 heures

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

Taux de réussite : 100% UE/1.1
Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0%	8,9%	91,1%

Taux de réussite : 100% UE/1.2
Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	1,6%	13%	85,4%

Taux de réussite : 100% UE/1.3
Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0%	17,8%	82,2%

JOURNÉE DE FORMATION CONTINUE FORMATEUR GSU

PUBLIC

Formateurs GSU et enseignants CESU

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la règlementation de l'Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la commission nationale aux formations des soins d'urgence.

- Actualisation des connaissances scientifiques de médecine d'urgence en lien avec le contenu AFGSU enseigné.
- Réajustement des techniques procédurales d'urgence.
- Mises au point sur les nouvelles méthodes pédagogiques préconisées pour ce type d'enseignement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Mise en situation face à un groupe d'apprenants.
- Jeux de rôle avec débriefing.
- Exposés, discussions.
- Retour d'expérience.

INTERVENANTS

- Responsable médical CESU 40.
- Responsable pédagogique du CESU 40.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Validation des techniques procédurales d'urgence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Actualiser les connaissances antérieures des enseignants et formateurs GSU**
- **Renforcer les connaissances antérieures des enseignants et formateurs GSU**
- **Revalider l'habilitation des enseignants et formateurs GSU**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 5 à 12/ groupe
Durée : 7h (1 jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 160 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

PRISE EN CHARGE DES URGENCES CHEZ L'ENFANT DE 3 MOIS A 3 ANS

PUBLIC

Tout personnel travaillant dans une structure d'accueil d'enfant de 3 mois à 3 ans (crèches, halte-garderie, …).

CONTENU DE FORMATION

- Protection.
- Procédures d'alerte.
- Agir face à :
  - Un enfant en train de convulser,
  - Une obstruction brutale et totale des voies aériennes,
  - Une détresse respiratoire aiguë,
  - Un enfant inconscient qui respire,
  - Un arrêt cardiorespiratoire avec matériel d'urgence en équipe,
  - Une hémorragie externe,
  - Un traumatisme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Exposés, discussions.
- Cas cliniques contextualisés.

INTERVENANTS

- Médecins Urgentistes et médecins Urgentistes pédiatriques.
- Enseignants CESU
- 1 formateur / groupe de 7 à 12 apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Repérer une situation d'urgence chez l'enfant de 3 mois à 3 ans**
- **Mettre en œuvre les gestes de prise en charge adaptés en attendant l'arrivée des secours.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 5 à 12/groupe
Durée : 8h (1 jour)
Horaires : de 8h30 à 17h30
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 170 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE EN EHPAD

PUBLIC

Personnels non soignants et Professionnels travaillant en EHPAD.

CONTENU DE FORMATION

- Appréhender les situations d'urgence en contexte professionnel isolé.
- S'approprier les outils pour structurer et sécuriser la reconnaissance d'une situation d'urgence en EHPAD et la communication lors du bilan d'alerte au SAMU.
- Savoir agir auprès d'un résident et utiliser le matériel d'urgence à disposition dans l'attente du renfort médical.
- Être sensibilisé aux risques collectifs en EHPAD.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Exposés, discussions.
- Mise en situation contextualisées.
- Simulation des procédures avec fiche bilan standardisées. gestes techniques et manipulation matériel d'urgence.

INTERVENANTS

- Formateur CESU
  1 formateur pour 12 apprenants

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 ou 2 selon qualification du participant.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 14/15/16 janvier	S8 : 3/4/5 juin
S2 : 28/29/30 janvier	S9 : 17/18/19 juin
S3 : 25/26/27 février	S10 : 2/3/4 septembre
S4 : 11/12/13 mars	S11 : 30 sept, 1er/2 octobre
S5 : 16/17/18 mars	S12 : 23/24/25 novembre
S6 : 20/21/22 avril	S13 : 7/8/9 décembre
S7 : 5/6/7 mai	S14 : 8/9/10 décembre

Objectifs de la formation

- **Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical en EHPAD**
- **Acquérir la pratique des gestes adaptés dans la prise en charge d'une urgence à caractère médical en EHPAD en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.**
- **Être capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence**
- **Être capable de s'intégrer dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : groupe de 12 personnes
Durée : 21h (3 jours consécutifs)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 480 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0%	6,8%	93,2%

FORMATION CONTINUE DES AMBULANCIERS ET DES AUXILIAIRES AMBULANCIERS PARTICIPANT A LA GARDE PRÉFECTORALE

PUBLIC

Ambulancier et Auxiliaire Ambulancier.

PRÉREQUIS

Participant à la garde préfectorale.

CONTENU DE FORMATION

Le contenu de formation change chaque année en fonction des demandes et des attentes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Exposés, discussions.
- Simulation sur simulateur d'urgence.
- Cas cliniques contextualisés.

INTERVENANTS

- Formateur CESU
  1 formateur pour 12 apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

S1 : 14 mars
S2 : 25 avril
S3 : 30 mai
S4 : 6 juin
S5 : 26 septembre
S6 : 10 octobre
S7 : 7 novembre
S8 : 12 décembre

Objectifs de la formation

- **Formation continue pour les ambulanciers et auxiliaire participant à la garde préfectorale.**
- **Améliorer, perfectionner, réactualiser les connaissances dans la prise en charge d'une urgence vitale.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 12 /groupe
Durée : 7h (1 jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 160 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2017)

0	1	2	3	4	5
0,1%	0%	0,3%	1,9%	19,9%	77,8%

ARRÊT CARDIAQUE : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

PUBLIC

Toute personne exerçant dans une structure ou établissement recevant du public.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation l'Arrêté du 30 juin 2017 relatif à le Commission Nationale aux formations des gestes et soins d'urgence

- Définition d'un arrêt cardio respiratoire (ACR).
- Les conséquences d'un ACR.
- Reconnaître un ACR.
- Agir lors d'un ACR : alerter / masser / défibriller.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé.
- Simulation sur simulateur d'urgence,
- Cas clinique contextualisés.

INTERVENANTS

- Formateurs CESU ou Moniteurs de secourisme
  1 formateur / groupe de 10 apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction

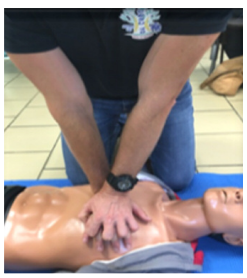

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Acquérir les connaissances scientifiques et techniques pour faire face à une victime en arrêt cardio respiratoire,**
- **Accompagner les structures d'accueil dans le choix, l'installation et l'aide à la mise en place des défibrillateurs à l'usage du grand public.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 10 /groupe
Durée : 3h30 (1/2 journée)
Horaires : à définir selon la demande
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 30 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

ANIMATION D'ATELIERS POUR ENFANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME APPRENDRE A PORTER SECOURS (APS)

PUBLIC

Enfants de la maternelle jusqu'à la fin de l'école primaire.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation du circulaire N°2008-255 du 24 novembre 2008 relatif à la Commission Nationale des formations aux gestes et soins d'urgence

- **Ecole maternelle : les 3 – 5 ans**
  Repérer une situation inhabituelle ou de danger et demander de l'aide pour être secouru ou porter secours.
- **Ecole primaire – Cycle 2 :**
  Retenir quelques règles pour se protéger ou pour porter secours en alertant.
- **Ecole primaire – Cycle 3 (CM1 / CM2) :**
  - *Comprendre les principes simples de secourisme*
  - *Porter secours en identifiant un danger, en effectuant une alerte complète, en installant une personne en position d'attente de sécurité.*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Support vidéo.

INTERVENANTS

- Enseignant CESU ou Moniteur de secourisme
  1 formateur / groupe de 20 élèves.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Repérer une situation de danger, se protéger, alerter et aider à porter secours.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 20 élèves (1 classe)
Durée : 2h
Horaires : à définir selon la demande
Lieu :

- Co-animation avec l'enseignant dans la classe
  ou
- Animation d'atelier dans les locaux CESU

Tarif : gratuit

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

PUBLIC

Tout groupe d'adultes (associations, clubs sportifs…) ou d'enfants (écoles, centres de loisirs …) à partir de 10 ans.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation l'Arrêté du 30 juin 2017 relatif à la Commission Nationale des formations aux gestes et soins d'urgence

- Qui alerter.
- Comment alerter.
- Les gestes élémentaires à pratiquer dans l'attente des secours.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé.
- Simulation sur simulateur d'urgence.
- Cas cliniques contextualisés.

INTERVENANTS

- Formateurs CESU ou Moniteurs de secourisme.
  1 formateur / groupe de 10 apprenants.
  2 formateurs / groupe de 20 apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

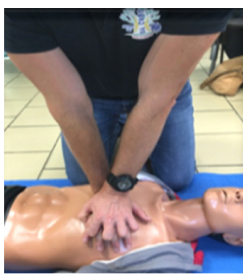

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que 1er maillon de la chaîne des secours et avoir les bons réflexes en cas d'accident.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 10 à 20/groupe
Durée : 2h
Horaires : à définir selon la demande
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 20 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

FORMATION PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1(PSC 1)

PUBLIC

Tout citoyen de plus de 10 ans

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation Arrêté du 21 décembre 2016 relatif à la Commission Nationales des formations aux gestes et soins d'urgence

- La protection.
- L'alerte.
- La victime s'étouffe.
- La victime inconsciente / en arrêt cardio-respiratoire.
- Les malaises.
- Les traumatismes, les hémorragies et les plaies.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé.
- Simulation sur simulateur d'urgence.
- Cas cliniques contextualisés.

INTERVENANTS

- Moniteurs de secourisme
  1 formateur / groupe de 10 apprenants.

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- Evaluation sommative avec remise du diplôme PSC1.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

CALENDRIER 2026

Programmation en fonction de la demande

Objectifs de la formation

- **Prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que 1er maillon de la chaîne des secours et avoir les bons réflexes en cas d'accident.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : groupe de 10 personnes
Durée : 7h (1jour)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte-Anne, Mont de Marsan
Tarif : 60 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2017)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0,0%	0,5%	5,5%	94%

AUTRES FORMATIONS

Vous n'avez pas trouvé de formation correspondant à vos souhaits ?

Nous sommes à votre disposition pour organiser des formations, liées aux gestes et soins d'urgence, adaptées aux besoins spécifiques de votre institution.

Un devis sera réalisé à l'issue de la détermination du programme, des compétences attendues, du nombre de participants et du lieu de formation.

N'hésitez pas à nous contacter.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil téléphonique Secrétariat CESU 40 :

Le secrétariat du CESU 40 répondra à vos appels du lundi au vendredi :
de 8h à 15h30 ou de 8h30 à 16h.

Inscription :

Adresser le formulaire d'inscription au secrétariat du CESU 40 :

- par mail à cesu40@ch-mdm.fr
- ou par voie postale : Secrétariat CESU 40
  Centre Hospitalier de Mont de Marsan
  Avenue Pierre de Coubertin
  40024 MONT DE MARSAN

Toutes les demandes d'inscription seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
Le CESU 40 se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants se révélait insuffisant.

Confirmation d'inscription :

L'établissement recevra une convention de formation en 2 exemplaires avant le début de la formation, dont 1 exemplaire est à retourner, signé, au secrétariat du CESU 40.

Paiement :

Le paiement s'effectuera au TRESOR PUBLIC après réception de l'avis de somme à payer.

Tarifs :

Les prix indiqués pour chaque type de formation sont nets de taxe.

Attestation :

Une attestation de présence sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Restauration :

L'organisation de la restauration et de l'hébergement est laissée au libre choix du participant.
Cependant, les stagiaires peuvent se restaurer au Self du CH au tarif de 13.55 € (tarif 2026 – dont TVA 10 %), collation du matin comprise.
La facturation sera effectuée en supplément de la formation.

Conditions générales :

Le CESU 40 se réserve la possibilité d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, il s'engage à en informer l'établissement, 5 jours avant le début de la formation.

TARIFS 2026

TYPE DE FORMATION	PAGE	NB D'HEURES	NB DE PARTICIPANTS	TARIFS*
AFGSU de Niveau 1	7	14h	7 à 16	**320 €**
AFGSU de Niveau 2	8	21h	7 à 16	**480 €**
AFGSU SSE	9	21h	7 à 16	**600 €**
Réactualisation de l'AFGSU 1 ou 2	10	7h	7 à 16	**160 €**

TYPE DE FORMATION	PAGE	NB D'HEURES	NB DE PARTICIPANTS	TARIFS*
Formation IOA	11	28h	5 à 12	**650 €**
Formation prise en charge d'un accouchement pré-hospitalier	12	7h	7 à 10	**200 €**
Formation Professionnelle Continue Paramédicale IDE ADE SMUR	13	7h	7 à 10	**160 €**
Formation Accueil du patient en Salle d'Accueil des Urgences Vitales - SAUV	14	14h	7 à 16	**J1 :160 € J2 :250€**
Formation Professionnelle Continue – Transport Infirmier Inter Hospitalier – T2IH	15	14h	7 à 16	**600 €**
Formation de Formateurs GSU :	16			
- UE : 1.1		35 h	5 à 12	**800 €**
- UE : 1.2 et 1.3		35 h	5 à 12	**800 €**
Journée de Formation Continue des Formateurs GSU	17	7 h	5 à 12	**160 €**

TYPE DE FORMATION	PAGE	NB D'HEURES	NB DE PARTICIPANTS	TARIFS*
PEC des urgences chez l'enfant de 3mois à 3ans	18	8 h	7 à 12	**170 €**
AFGSU en EHPAD	19	21h	7 à 12	**480 €**
Formation continue pour ambulanciers et auxiliaires ambulanciers	20	7 h	7 à 12	**160 €**

TYPE DE FORMATION	PAGE	NB D'HEURES	NB DE PARTICIPANTS	TARIFS*
L'Arrêt cardiaque : sensibilisation du Grand Public	21	3 h	10	**30 €**
Animation d'ateliers pour enfants dans le cadre du programme APS	22	2 h	20	**GRATUIT**
Initiation aux Premiers Secours	23	2 h	10	**20 €**
Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)	24	7 h	10 à 20	**60 €**

Duplicata Diplôme AFGSU avec Carnet FC	**11 €**

*Tarifs donnés pour 1 personne

PLAN D'ACCES

Les formations se déroulent sur le site de Sainte-Anne du CHI, Av de Nonères

Suivre la Direction Centre-Ville puis suivre CH Sainte-Anne (Avenue de Nonères) rentrer dans site de Sainte-Anne du CHI.

Suivre le cheminement **en rouge** sur le plan pour arriver au Bâtiment polyvalent (**écrit sur panneau fond bleu**). Les salles de formation du CESU 40 se trouvent au 1er étage de ce bâtiment polyvalent.

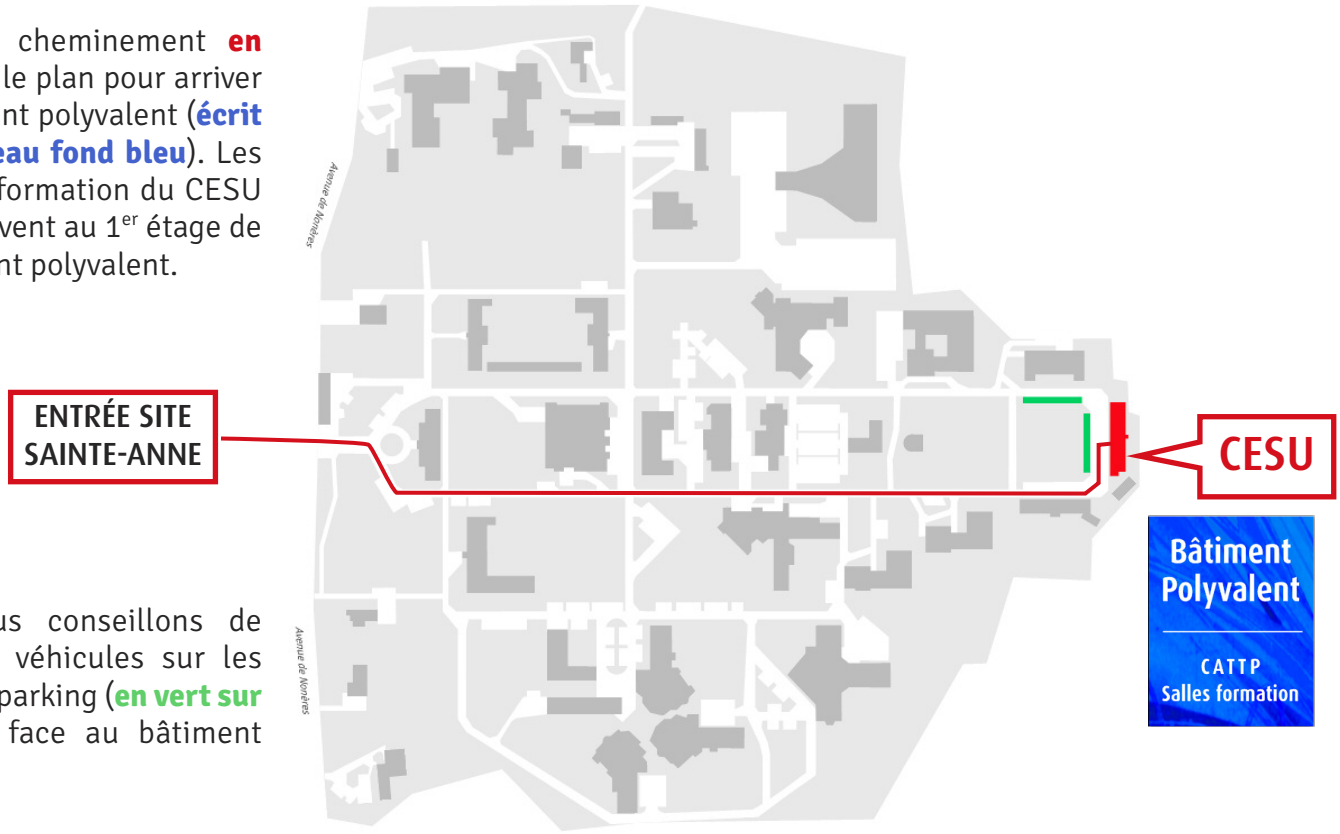

Nous vous conseillons de garer vos véhicules sur les places de parking (**en vert sur le plan**), face au bâtiment CESU.

Bâtiment, entrée du CESU

BULLETIN D'INSCRIPTION - CESU 40

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE

cesu40@ch-mdm.fr **05 58 05 18 33**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MONT DE MARSAN ET DU PAYS DES SOURCES
Avenue Pierre de Coubertin – 40024 MONT DE MARSAN
Statut juridique : Etablissement public de santé
N° Agrément : 7240P003640 - N° S.I.R.E.T. : 264/004/284/000/16

Le CESU 40 se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants se révélait insuffisant.
Le paiement de la formation sera effectué auprès du Trésor Public, en fin de session, dès réception de la facture (TIP)

CANDIDAT

Civilité : M. ☐ Mme ☐
Nom d'usage : Prénom :
Nom de Famille, (anciennement Jeune Fille) :
Date de naissance : Lieu de Naissance : Dpt :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone :
EMAIL : (Impératif convocation)
FONCTION / **DIPLÔMES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT :**
ACCESSIBILITÉ : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite ➔ SI OUI, COCHEZ ☐

EMPLOYEUR

NOM :
SECTEUR D'ACTIVITÉ :
ADRESSE :
CODE POTAL : COMMUNUE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL : (Impératif convocation)
RÉFÉRENT DE FORMATION A CONTACTER :
INTITULÉ DE LA FORMATION :
DATE FORMATION DEMANDÉE :
REACTUALISATION : validité de 4 ans avec copie du diplôme à joindre IMPÉRATIVEMENT au bulletin d'inscription
Sauf si diplôme initial obtenu au CESU 40 ➔ SI OUI, COCHEZ ☐

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION ET FACTURE A ETABLIR

☐ EMPLOYEUR :
☐ PERSONNELLE :
☐ ADRESSE DE FACTURATION :

SIGNATURE EMPLOYEUR / CACHET
« Bon pour accord »

SIGNATURE CANDIDAT

Réalisation : CESU - Composition & impression : Infographie/reprographie du CHI Mont de Marsan Pays des Sources - 2025